

IOI Plateforme IOI Droits de l'Homme



Rapport d'activités

Juillet 2020 – Mai 2021

Créée à Paris en 2017, la PDH regroupe désormais 24 ONG de défense et promotion des droits de l'Homme. La richesse de la PDH tient en ses membres.

Depuis sa création par 12 ONG fondatrices, la PDH a évolué vers une formalisation de sa gouvernance et une véritable mise en réseau des acteurs français des droits de l'Homme.



Sommaire

Editorial.....	4
La Plateforme	6
Modalité de gouvernance	7
Faits marquants	8
Groupes de travail thématiques.....	9
Évènements et notes de positionnements sur les sujets DH	15
Budget.....	17
Perspectives	19





Une année extra-ordinaire à plus d'un titre.

La pandémie mondiale, faisant fi des différences et des croyances, a touché l'ensemble de nos sociétés par-delà les cultures et les continents. Pourtant, je ne peux m'empêcher en ces temps perturbés, durant lesquels la maladie, la peur et la mort ont régnées par-delà les frontières, de noter la folie de notre monde et l'accroissement des injustices.

Le rôle des ONG, et en particulier celui des ONG des droits de l'Homme, est d'autant plus important car celles-ci portent une voix singulière. Cependant, la situation des ONG n'a jamais été aussi délicate, la pérennité de nos actions si questionnée et notre indépendance tant remise en cause. Nos modèles économiques fragiles sont mis à mal. Les droits humains ne doivent pas être sacrifiés à l'aune des crises, des peurs et des états d'urgence. Le combat pour les valeurs doit perdurer surtout en période de crise, pendant laquelle certains voudraient réorienter les priorités nationales et où même la générosité publique prend de moins en moins en compte les questions des droits. Le rôle des pouvoirs publics est de garantir la pérennité de nos actions et notre indépendance.

Le rôle de la PDH est justement de soutenir le mouvement associatif des droits de l'Homme, afin de permettre de plus grandes synergies et de mieux peser auprès des institutions. Sa création est issue du constat qu'il n'existait pas, en France, de réseau offrant un espace permanent d'échanges et de collaboration entre les ONG françaises engagées sur ces enjeux au niveau international. Elle permet aux organisations membres d'accroître leur visibilité et leur représentation, et soutient leur mise en lien et leur renforcement mutuel.

La PDH est devenue en très peu de temps incontournable et tente de peser auprès de nos partenaires institutionnels comme le MAE ou l'AFD, pour soutenir une meilleure prise en compte des droits humains dans les politiques publiques.

Nous avons porté la voix de notre secteur au sein du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI), autour d'un plaidoyer commun pour que les droits de l'homme prennent une place prépondérante dans la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales finalement adoptée par l'Assemblée Nationale en mars 2021. J'ai eu l'occasion également de coprésider le groupe de travail sur le rétrécissement des espaces dévolus à la société civile dans le monde, donnant lieu à un Rapport aux 20 propositions intitulé « Créer un environnement favorable pour la société civile ».

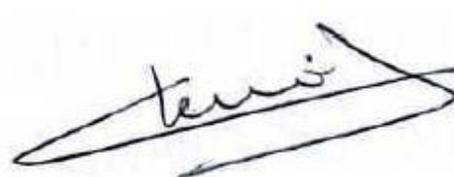
La PDH a animé un cycle inédit de Talk Business & DH qui ont permis de défricher des enjeux importants autour des droits humains et des liens avec le secteur privé. Ces Talks ont été

une réussite autant sur le fond que sur la forme. Ils sont d'ailleurs toujours disponibles en replay sur notre page Youtube.

Nous sommes fiers également d'avoir pu mener notre Rapport collectif (et de qualité) sur l'impact du Covid sur les droits humains, intégrant l'ensemble des membres de la PDH. Ce rapport est l'exemple même de notre capacité à prendre du recul et penser ensemble le monde d'aujourd'hui et de demain.

Enfin, de nouveaux membres nous ont rejoint et parmi lesquels la FIDH, RSF, l'AFCNDH, SIL, Tournons la page, faisant de la PDH et ses 25 membres l'instance représentative des acteurs majeurs du secteur pour que demain les droits humains soient une évidence pour nous tous.

Raphaël Chenuil-Hazan,
Président de la PDH

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raphaël', with a long horizontal stroke extending to the right.

La Plateforme

Ce projet de constitution d'un collectif des ONG agissant pour la promotion et la défense des droits de l'Homme est issu du constat qu'il n'existait pas, en France, de réseau offrant un espace permanent d'échange et de collaboration aux ONG françaises engagées sur ces enjeux au niveau international.

La mise en place et l'animation d'une dynamique collective entend soutenir les acteurs du secteur en accroissant leurs capacités de représentation et leur visibilité tout en favorisant leur mise en lien et leur renforcement mutuel.

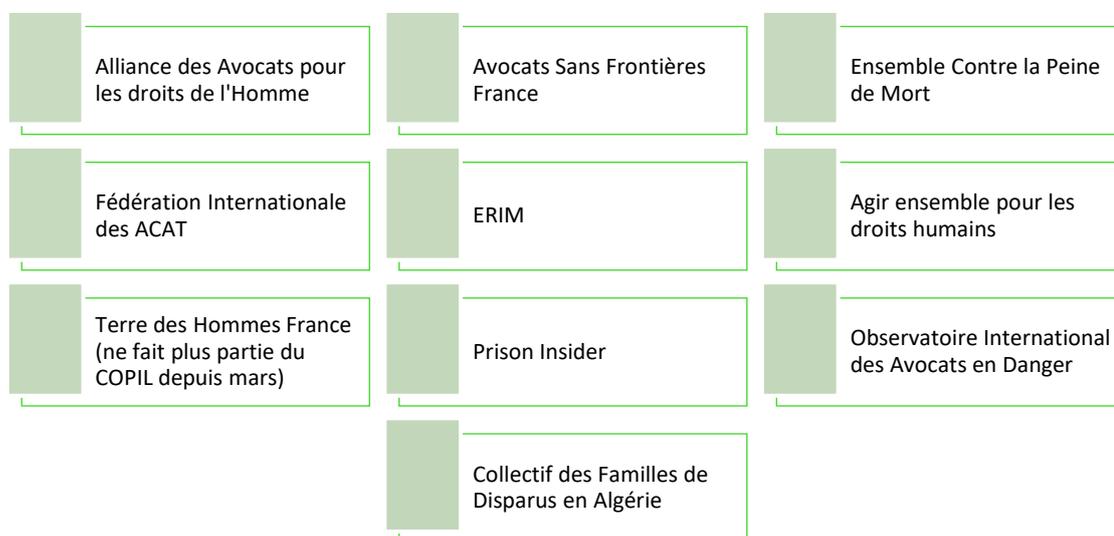
De nombreuses activités sont prévues dans le cadre de la Plateforme Droits de l'Homme : animation de groupes de travail entre membres, dialogues avec les pouvoirs publics et des acteurs privés, production de documents, organisation d'évènements et formations et mise en œuvre d'actions de plaidoyer.



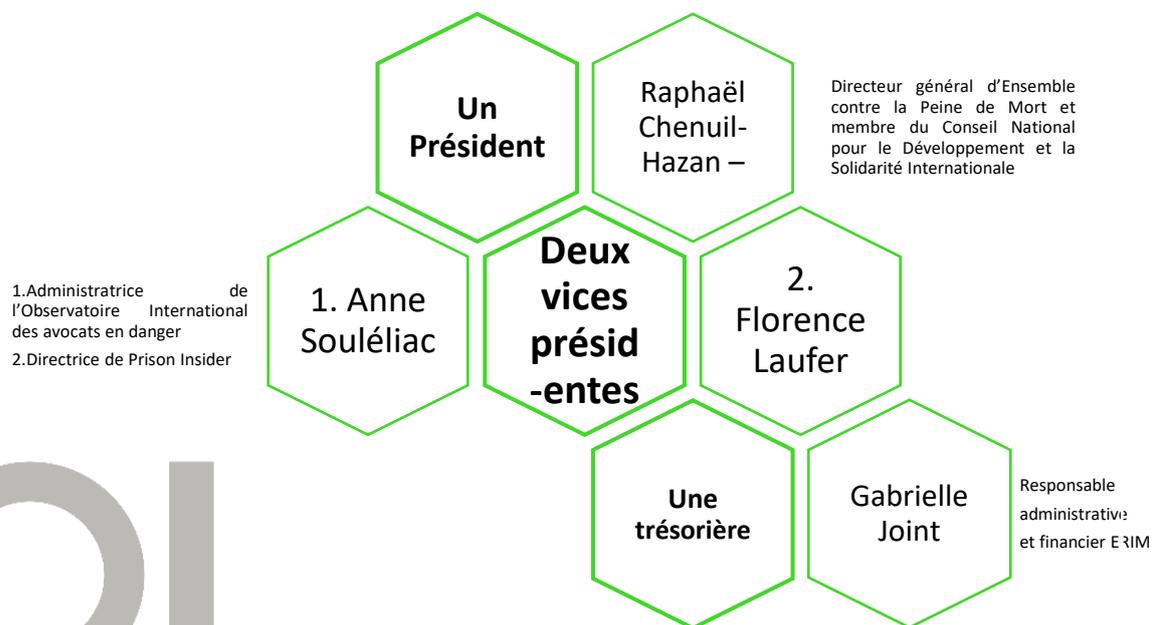
Modalité de gouvernance

La PDH s'est doté d'un Comité de Pilotage et d'un Bureau.

Les membres du COPIL ont été élus par l'Assemblée Générale de septembre 2020 :



Le COPIL a élu, parmi les représentants de ses membres, un Bureau composé de :



Faits marquants

IOI Plateforme
IOI Droits de l'Homme
— Talks Business & DH

edh
association pour le droit de l'homme



Droits humains, RSE : vers une collaboration renforcée entre entreprises, ONG et parlementaires

Jeudi 3 juin à 18h



TOURNONS LA PAGE
Pour l'alternance démocratique en Afrique

fidh

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

Quatre nouvelles adhésions

Lancement du cycle webinaire "Business et DH"

Participation et co-présidence d'un groupe de travail au CNDSI par le Président

Ecriture du second rapport Covid-19, publication en juin 2021

Faits marquants

1er rapport COVID-19



CNDSI
CONSEIL NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

COVID-19
Et Droits de l'Homme

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Stratégie française pour le développement des droits humains

Lancement des "cafés PDH"

Temps informel de présentation des membres

PRI
INSIDER
SON



Défendre l'accès au droit pour tous

Groupes de travail thématiques

Groupe 1 : adhésion de nouveaux membres

Ce groupe est chargé d'instruire les futures demandes d'adhésion, de les présenter au COPIL pour agrément et d'engager un dialogue avec des potentiels nouveaux membres. Les membres du groupe continuent leur travail d'identification et de dialogue avec les ONG potentiellement intéressées. Trois ONG sont actuellement en discussion avec les membres du groupe. Le processus d'adhésion est en cours de finalisation, leurs candidatures devraient être présentées au prochain COPIL (si réception de leurs documents avant l'échéance).

Ce groupe est chargé de définir et de mettre en oeuvre la stratégie d'expansion de la PDH à de nouveaux membres. La réflexion engagée en 2018 se poursuit. Deux axes de développement sont présentés lors du COPIL de septembre 2019.

- Intégrer une à deux ONG de plus grande taille pour renforcer le poids et la crédibilité de la PDH. Plusieurs structures ont été approchées, les discussions sont en cours.

- Elargir à des ONG traitant de thématiques non couvertes par les membres actuels. Des thématiques sont identifiées : LGBTI, écologie, organisation antiraciste.

Conformément à la stratégie d'élargissement de la base d'organisations membres, de nouveaux membres ont rejoint la Plateforme durant l'année 2020 -2021, avec l'adhésion de Solidarité internationale LGBTQI (SIL), de l'Association Francophone des Commissions Nationales Droits de l'Homme (AFCNDH) et de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) ainsi qu'un membre observateur : Tournons la Page (TLP). À la fin originelle de la phase 1, en février 2021, il y a donc 22 membres et 1 membre observateur du projet PDH. Ces membres ont participé à l'activité de la Plateforme et à la détermination des besoins propres à la phase 2 du projet. La FIDH a déposé une demande d'adhésion fin février 2021, examinée favorablement en mars 2021 et est en cours d'accueil.



Les nouveaux membres :



Tournons La Page (TLP) est un mouvement citoyen international, réunissant près de 250 organisations, qui mène et relaie des actions pour promouvoir l'alternance démocratique en Afrique. Le mouvement est présent dans dix pays (Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Niger, RDC, Tchad, Togo).

Solidarité Internationale LGBTQI (SIL) est une association qui vise à mobiliser la société française et tout particulièrement la communauté LGBTQI pour apporter un soutien à tous ceux et toutes celles qui se battent pour les droits des personnes LGBTQI dans des pays où les LGBT-phobies sont fortes.



fidh

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme internationale pour les droits humains (FIDH) est une ONG internationale de défense des droits humains. Elle regroupe 192 organisations nationales de défense des droits humains dans 117 pays. Depuis 1922, la FIDH est engagée dans la défense de tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

L'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH) est un réseau des commissions nationales des droits de l'Homme (CNDH) de l'espace francophone, créé en mai 2002, afin de valoriser et de renforcer le rôle des Commissions Nationales des Droits de l'Homme dans la promotion et la protection des droits de l'homme. L'Association a vocation à renforcer les liens et la coopération entre les différentes institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'homme, afin que toutes puissent tirer enseignement de l'expérience de chacune.



Groupe 2 : Relations extérieures

Ce groupe est chargé des contacts avec les partenaires de la PDH : institutions, ONG, réseaux, acteurs privés divers. Depuis sa création, La Plateforme a gagné en visibilité auprès des pouvoirs publics français, notamment le CNDSI (Le Conseil national pour le développement et la solidarité internationale) et le MEAE (ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères). La PDH est devenue une importante interlocutrice auprès de la section DGI/CIV, sur des sujets relatifs aux droits humains (lutte contre la corruption, visites des CNDH, stratégie droits humains et développement).

Parmi les principales réalisations de l'année écoulée :

- Représentation de la Plateforme dans les 4 groupes de travail du MEAE dans le cadre du développement de la « stratégie droits humains et développement », et Réalisation de termes de référence pour une étude de faisabilité de la création d'un fonds dédié du MEAE pour les ODDH ;
- Réunions au CNDSI sur le projet de loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Le Président de la Plateforme siège en tant que co-président du groupe de travail sur le rétrécissement de la société civile au CNDSI ;
- Réunions avec Coordination Sud et travail préparatoire pour une convention de partenariat et coordination régulière avec le Groupe Enfance sur des actions de formations, d'évènements et de diffusion d'informations.
- Rédaction et plaidoyer sur les priorités de la PDH concernant le nouvel instrument financier de l'UE NDICI à l'international, plaidoyer. Idées portées par les acteurs du secteur.
- Rencontres avec Delphine Borione, ambassadrice pour les droits de l'Homme, chargée de la dimension internationale de la Shoah, des spoliations et du devoir de mémoire.



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONSEIL NATIONAL
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

Groupe 3 : communication externe

Le groupe communication est chargé de la création et de l'actualisation des supports et outils de communication de la PDH (site web, réseaux sociaux, plaquette de présentation, flyer).

Durant cette année, le groupe communication tout en formalisant ses processus de fonctionnement, a finalisé le site internet de la Plateforme et a mis en place des stratégies de visibilité sur les réseaux sociaux. Cette dernière tâche a été facilitée par la communication faite autour de la série des "Talks Business et Droits Humains" à laquelle le groupe a participé en appui de l'équipe organisatrice.

Le groupe communication a aussi écrit la ligne éditoriale de la Plateforme votée par le COPIL en juin 2021 qui va permettre à la Plateforme d'améliorer sa communication externe et sa visibilité en faisant mieux connaître ses activités.



PDH - Plateforme Droits de l'Homme
633 abonnés
2 sem. • 🌐

#HumanRightsTalk
📅 Demain à 18h !

Inscrivez-vous 📌 <https://buff.ly/3uAwWBz>

📄 En 1996, le 1er Congrès mondial contre l'[#exploitationsexuelle](#) des enfants associait l'exploitation sexuelle des enfants « à une forme contemporaine de l'esclavage »

🗣️📢 Quels moyens de lutte dans le secteur du [#tourisme](#) ? Venez en discuter avec @Ecpat France et le Groupe Enfance lors de notre 4ème talk « Business et droits humains ».



IOI Plateforme
IOI Droits de l'Homme

LIGNE ÉDITORIALE



Groupe 4 : Plaidoyer, recherches et financement

Cette année, les groupes 4 « Financements et modèle économique » et 5 « Recherche et plaidoyer » ont décidé de fusionner car leurs champs d'action étaient sensiblement les mêmes. En effet, le Groupe 4 a principalement travaillé depuis sa création à la production d'outils de plaidoyer adressés aux bailleurs publics français et européens pour les inciter à prendre en compte la spécificité des ONG de défenses des droits humains dans leurs modes de financements.

Ainsi, le groupe a été à l'initiative d'une note de position adressé aux organes de l'Union européenne (SEAE et INTPA). Celle-ci vise à assurer une meilleure prise en compte des spécificités et de la valeur ajoutée des ONG de défense des droits humains. Elle fait suite à une première consultation organisée le 27 mai 2020 sur le nouvel instrument visant à unifier toutes les politiques extérieures de l'Union européenne (Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale – NDICI pour son acronyme en anglais).

Le Groupe 4 a également accompagné les deux consultants Olivier Consolo et Sarah Cheral dans la rédaction d'une étude commandité par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères sur la faisabilité d'un fonds de soutien aux associations françaises engagées dans les droits humains à l'international. Cette étude a été finalisée en janvier 2021 et doit maintenant faire l'objet d'une restitution aux différents acteurs impliqués.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie droits humains et développement de la France, des discussions ont eu lieu pour inciter la France à adopter une stratégie de défense des défenseurs des droits humains qui soit lisible et ne se limite pas à la protection des défenseurs en danger. Un groupe de travail a ainsi été constitué avec les membres PDH travaillant sur ce sujet et d'autres OSC non-membres de la Plateforme comme Amnesty International France.

Enfin, le Groupe a accompagné le secrétariat de la PDH dans la rédaction et l'instruction de la note d'initiative adressé à l'Agence Française de Développement en février 2021 pour financer la consolidation de la Plateforme Droits de l'Homme.



Groupe 5 : Formations et échanges de pratiques

Ce groupe est chargé de la mise en oeuvre d'activités pour favoriser les « échanges entre pairs » et la capitalisation des « bonnes pratiques » ainsi que la mise en place de formations sur des sujets d'intérêt commun aux membres de la PDH.

Formations

La Plateforme a organisé trois formations entre juillet 2020 et mai 2021 :

- La deuxième session de la formation sur le suivi-évaluation des projets de droits humains (décembre 2020) – la première ayant été réalisée en mars 2020.
- Une formation sur le RGPD (mars 2021)
- Une formation sur la sécurité informatique (mai 2021 sur trois sessions).

Échanges de pratiques

- Le premier club métier dirigeant a eu lieu (mars 2021)

Le groupe formation a lancé une dynamique autour des clubs métiers/zones géographiques. Ces clubs permettent aux salariés/bénévoles occupant le même poste au sein de nos différentes organisations membres de se réunir afin de discuter des problématiques rencontrées et des solutions envisageables.



Évènements et notes de positionnements sur les sujets DH

- Cycle « Business & droits humains »

Entre octobre 2020 et juin 2021, la PDH a développé un cycle d'événements en ligne autour de la prise en compte des enjeux de droits humains par les entreprises et leurs politiques RSE. Les représentants de la société civiles, acteurs économiques et institutions sont invités à échanger sur des thématiques définies conjointement lors de webconférences :

- #1 le 28 octobre 2020 : « Quelle intégration des droits de l'Homme dans l'entreprise ? » ([replay](#), [compte-rendu](#)).
- #2 le 26 janvier 2021 : « La synergie entre les entreprises et les ONG. L'exemple de la lutte contre la torture et de l'abolition de la peine de mort » ([replay](#), [compte-rendu](#)).
- #3 le 3 février 2021 : « Concilier droits de l'homme et régulation à l'ère d'un espace public digital » ([replay](#), [compte-rendu](#)).
- #4 le 02 juin 2021 : « RSE et respect des droits humains : les entreprises du tourisme engagées contre l'exploitation sexuelle des enfants » ([replay](#), [compte rendu à venir](#)).
- #5 le 03 juin 2021 : « Devoir de vigilance & droits humains : vers une collaboration renforcée entre entreprises, ONG et parlementaires » ([replay](#), [compte rendu à venir](#)).

RSE et droits humains : les entreprises du tourisme engagées contre l'exploitation sexuelle des enfants

Mercredi 2 juin à 18h



Ludivine Piron
Responsable des programmes
online et tourisme ECPAT France



Alexia Tafanelli
Coordinatrice du Groupe Enfance de la
Coordination Humanitaire et Développement

Comment concilier droits de l'homme & régulation à l'ère d'un espace public digital ?

Mardi 2 février à 18h

Ce talk en ligne sera animé par Flora Graioni, directrice adjointe d'ERIM et Pauline Zanetti, chargée de programme pour ERIM.



Henri Verdier
Ambassadeur français
pour le numérique.



Delphine Halgand-
Mishra
Rapporteuse pour le
Forum sur l'Information
et la Démocratie.



Jean Gonié
Directeur Europe des
affaires publiques de
Snapchat.

- **Rapport COVID-19 et droits humains : les impacts et les conséquences de la pandémie**

Publié par la Plateforme Droits de l'Homme (PDH) en juin 2020, le rapport « COVID-19 et Droits de l'Homme : les impacts et les conséquences de la pandémie » (Rapport Covid 2020) apportait un éclairage sur les conséquences de la pandémie sur les droits humains et leurs défenseur.e.s dans le monde. En s'appuyant sur le témoignage des organisations membres de la PDH, il permettait également de constater les impacts de la crise sanitaire sur le travail et la situation des organisations non-gouvernementales (ONG) spécialisées dans la défense des droits humains.

La pandémie étant toujours d'actualité en 2021, la PDH a décidé de poursuivre sa réflexion en s'attachant au suivi de l'évolution des situations exposées dans la première édition ainsi que les éventuels enseignements acquis au cours des mois passés. En effet, le Rapport Covid 2020 était construit sur la base d'un questionnaire soumis aux organisations membres de la PDH en avril 2020, soit très peu de temps après l'installation du confinement en réponse à la crise sanitaire en France. Avec plus de recul et l'installation de la crise dans la durée, l'analyse conduite dans le Rapport Covid 2020 peut ainsi être revue et affinée.

- **Financement des ONG de droits humains**

La PDH a fait du plaidoyer continu pour l'amélioration du financement des ONG de droits humains par la France et par l'Union européenne - nouvel instrument de financement européen pour la coopération internationale (NDICI) via la participation de la PDH au réseau européen Human Rights and Democracy Network (HRDN).

- **CNSI**

Raphaël Chenuil-Hazan a participé au **Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNSI)** au travail du groupe de travail « Créer un environnement favorable pour la société civile » dont il jouissait de la co-présidence. Le Président de la Plateforme a ainsi produit un rapport de stratégie "Créer un environnement favorable pour la société civile".

- **Communiqué de presse concernant la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSI)**

La PDH a signé une lettre ouverte en lien avec Coordination Sud puis a publié un communiqué de presse de position dans le cadre de la lecture de la loi LOP-DSI au Sénat.

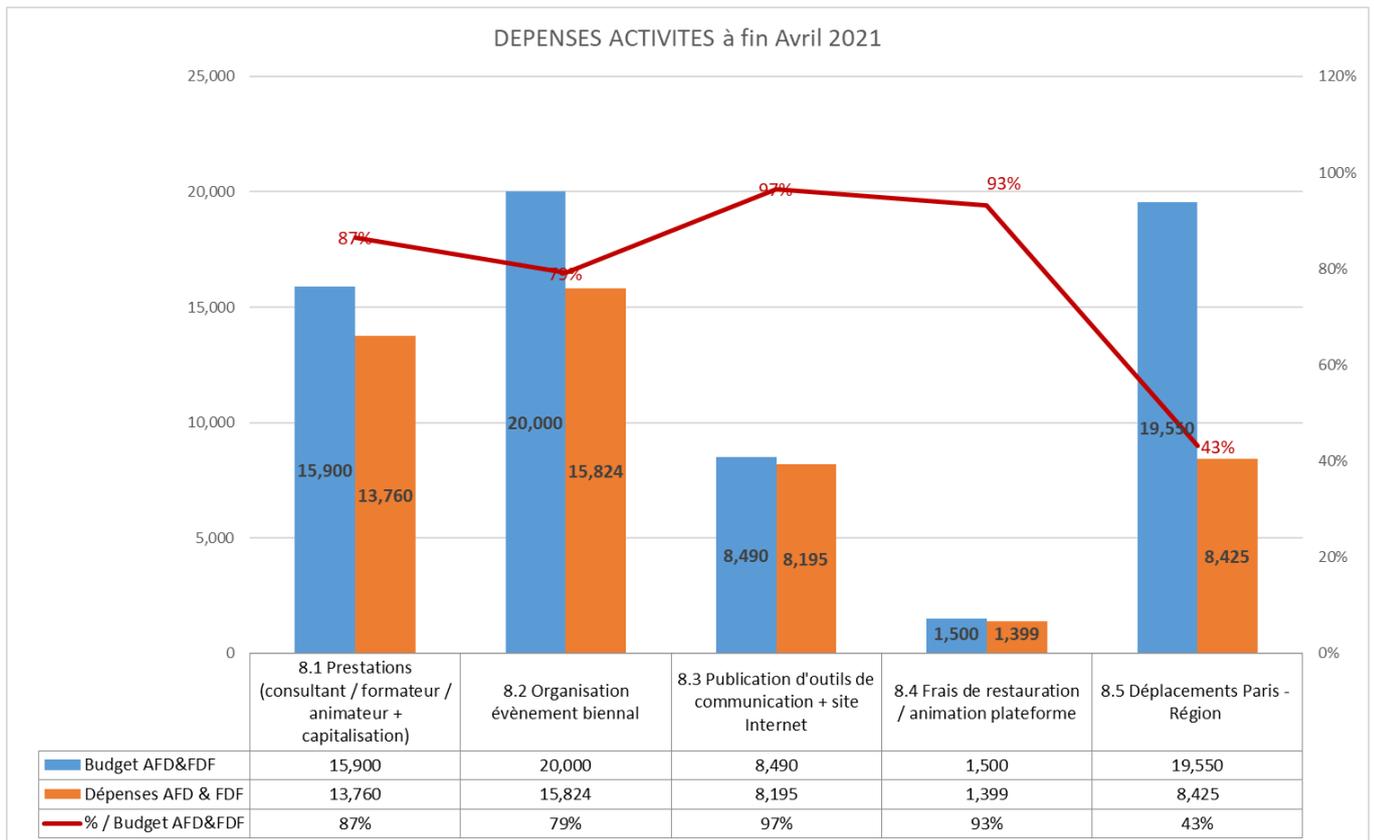
Budget

Budget global :

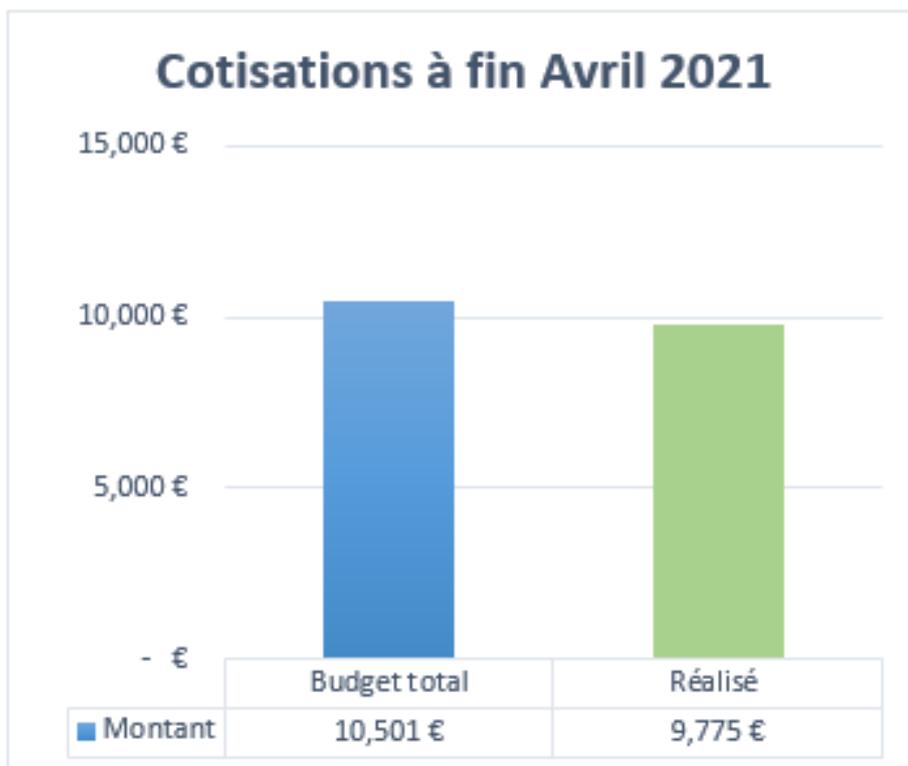
PDH (Total AFD+FDf)				
Dépenses	Budget	Dépenses à fin Avril 2021	% Total dépenses	% Budget
2.1 Temps de travail ONG membres	52,500 €	52,500 €	24%	100%
2.2 Animation plateforme (secrétariat)	77,400 €	86,671 €	40%	112%
2.3 Gestion administrative et financière (secrétariat)	4,680 €	5,868 €	3%	125%
4.1 Achat équipement informatique	800 €	749 €	0%	94%
8.1 Prestations (consultant / formateur / animateur + capitalisation)	15,900 €	13,760 €	6%	87%
8.2 Organisation évènement biennal	20,000 €	15,824 €	7%	
8.3 Publication d'outils de communication + Site Internet	8,490 €	8,195 €	4%	97%
8.4 Frais de restauration / Animation plateforme	1,500 €	1,399 €	1%	93%
8.5 Déplacements Paris - Régions	19,550 €	8,425 €	4%	43%
B - Divers et imprévus	9,092 €	762 €	0%	
D - Frais de fonctionnement du secrétariat	23,091 €	21,171 €	10%	92%
TOTAL	233,003 €	215,324 €	100%	92%

Recettes	Budget	Recettes à fin Avril 2021	% Total recettes	% Budget
Subvention de l'AFD	126,002 €	115,094 €	53%	91%
Total des valorisations d'origine privée	52,500 €	52,500 €	24%	100%
Autres fonds Privés (FDf)	44,000 €	37,955 €	18%	86%
Cotisation des membres	10,501 €	9,775 €	5%	93%
TOTAL	233,003 €	215,324 €	100%	92%

Activités



Cotisations



Perspectives

La PDH a été lancée officiellement en septembre 2017. Pendant trois ans, les organisations membres se sont attachées à créer un cadre structurel de la Plateforme, à élargir la base d'organisations membres, à produire des activités de visibilité et de représentation auprès des pouvoirs publics et à amorcer une coopération effective entre les organisations membres.

En juillet 2021, la Plateforme rentrera dans la deuxième phase de son projet dit projet de « *Consolidation de la Plateforme Droits de l'Homme (PDH) - Phase 2* ». Celui-ci se situe dans la continuité de la Phase 1 qui s'est déroulée de mars 2018 à juin 2021). Cette dernière a démontré la pertinence de créer un espace où les ONG françaises agissant dans le domaine des droits humains à l'international peuvent échanger, renforcer leurs capacités, et améliorer leurs représentations en France et en Europe.

L'objectif global au cours de cette deuxième phase sera de consolider la Plateforme des ONG françaises actives en faveur des droits humains à l'international et augmenter son impact. Pour cela, la PDH tend à :

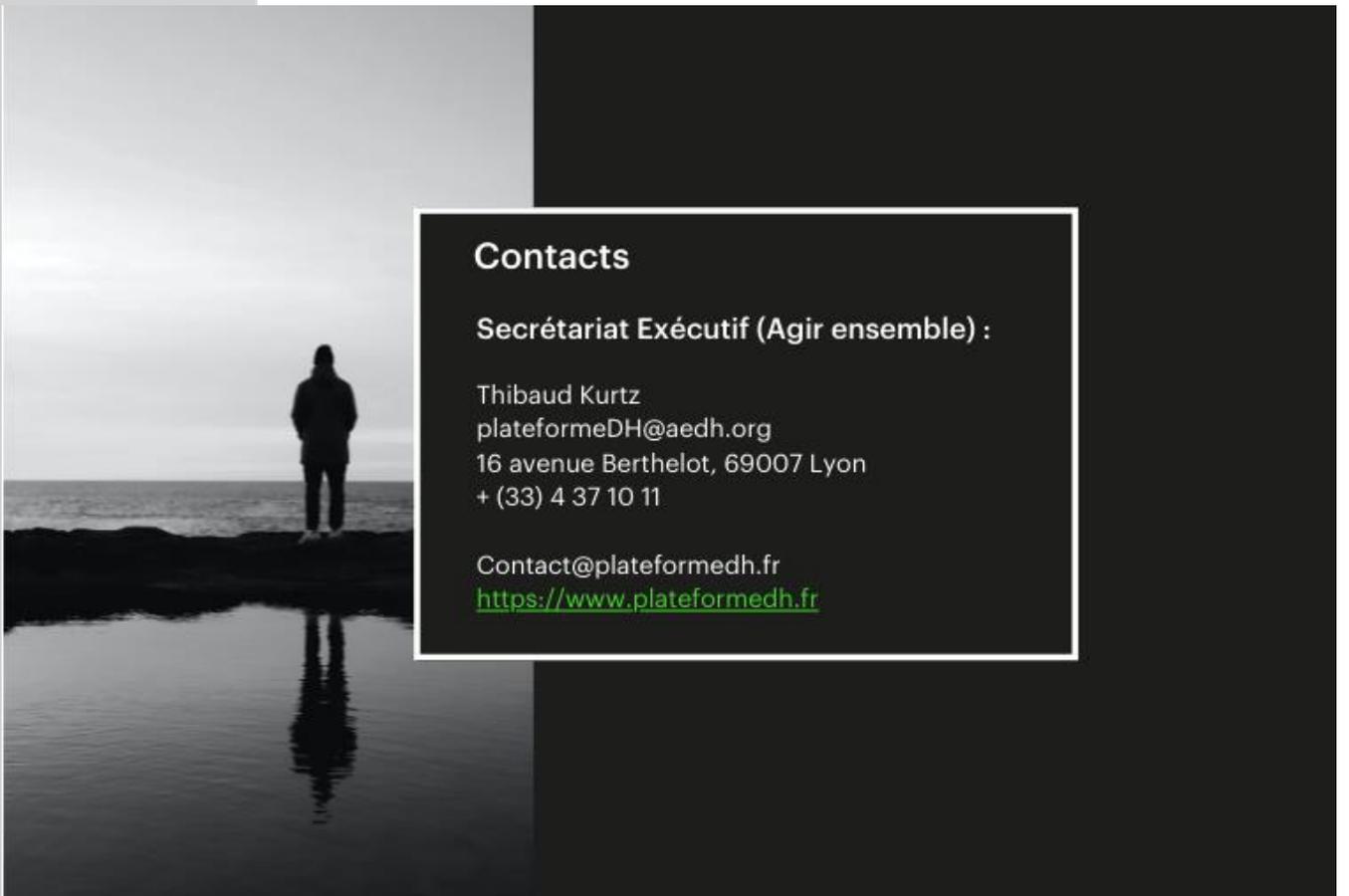
- Améliorer et pérenniser le fonctionnement et la gouvernance de la Plateforme
- Développer les actions de plaidoyer et de visibilité de la Plateforme pour qu'elle soit identifiée comme un interlocuteur influent dans le domaine des droits humains
- Étendre et approfondir le renforcement des capacités des OSC membres de la Plateforme





Membres





Contacts

Secrétariat Exécutif (Agir ensemble) :

Thibaud Kurtz
plateformeDH@aedh.org
16 avenue Berthelot, 69007 Lyon
+ (33) 4 37 10 11

Contact@plateformedh.fr
<https://www.plateformedh.fr>